



Communiqué

La Valencienne : création d'une faïtière associative pour fédérer les activités sur le site

Un nouveau cadre de gouvernance partagée est instauré à La Valencienne, fédérant plusieurs associations du quartier au sein d'une structure commune. Ce dispositif garantit une gestion coordonnée du site, dans le respect de l'indépendance des organisations membres. La Ville de Lausanne soutiendra son déploiement dès ce printemps.

Une nouvelle structure de gouvernance est mise en place pour le site de La Valencienne, dans le quartier Prélaz-Valency. À l'initiative de la Ville de Lausanne et à la suite d'un travail de préparation mené en lien étroit avec les associations concernées, la faïtière associative de La Valencienne voit le jour.

Ce modèle de coordination permet une gestion partagée du site tout en respectant l'autonomie des structures membres. Il vise à améliorer l'organisation des activités, à garantir une utilisation équitable des infrastructures et à poser un cadre de fonctionnement clair et stable.

La faïtière regroupe actuellement cinq associations locales actives sur le site : l'Amicale de pétanque, l'Association de quartier Prélaz-Valency, l'Association Valency, les Vétérans de Lausanne ainsi que l'Association La Valencienne. Toutes les entités ayant exprimé un intérêt pour la gestion du lieu ont été invitées à prendre part à la mise en place de ce nouveau dispositif.

Une séance d'information publique sera prochainement organisée à destination des habitantes et habitants du quartier. Elle permettra à toute personne intéressée de découvrir le fonctionnement de la faïtière, de rejoindre l'une des associations actives et de contribuer à la vie du lieu.

Un règlement interne, une charte commune et des mécanismes de coordination et de médiation viennent encadrer cette nouvelle organisation. La Ville assurera un rôle de facilitation, notamment pour garantir le bon déroulement de la première saison, prévue dès ce printemps.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **David Payot, conseiller municipal, Direction enfance, jeunesse et quartiers, tél. +41 78 647 12 86**
- **Simone Horat, chef du Service quartiers, jeunesse et familles, tél. +41 21 315 62 10**

Lausanne, le 30 avril 2025